

# L'ARGUS

de l'assurance



[ASSURANCE AUTO]

## Les experts contraints à la mutation

■ Fréquence des sinistres en diminution, pression des assureurs sur les coûts et la qualité de services, évolutions réglementaires et techniques : l'expert auto doit s'adapter. Certains rejoignent un groupement sans, toutefois, remettre en cause leur indépendance.

À LA UNE

COLLECTIVES : LE CASSE-TÊTE DES CHÔMEURS

SANS DÉTOUR

ANTOINE LISSOWSKI,  
CNP : « IL FAUDRA  
MAÎTRISER LES COÛTS  
DE GESTION »

■ Milan abrite un musée insolite consacré à l'assurance. Francesco Mansutti, courtier passionné qui a constitué cette collection rarissime, a guidé « l'Argus » au cœur de son trésor.



# Dans la mémoire de l'as

## INFOS PRATIQUES

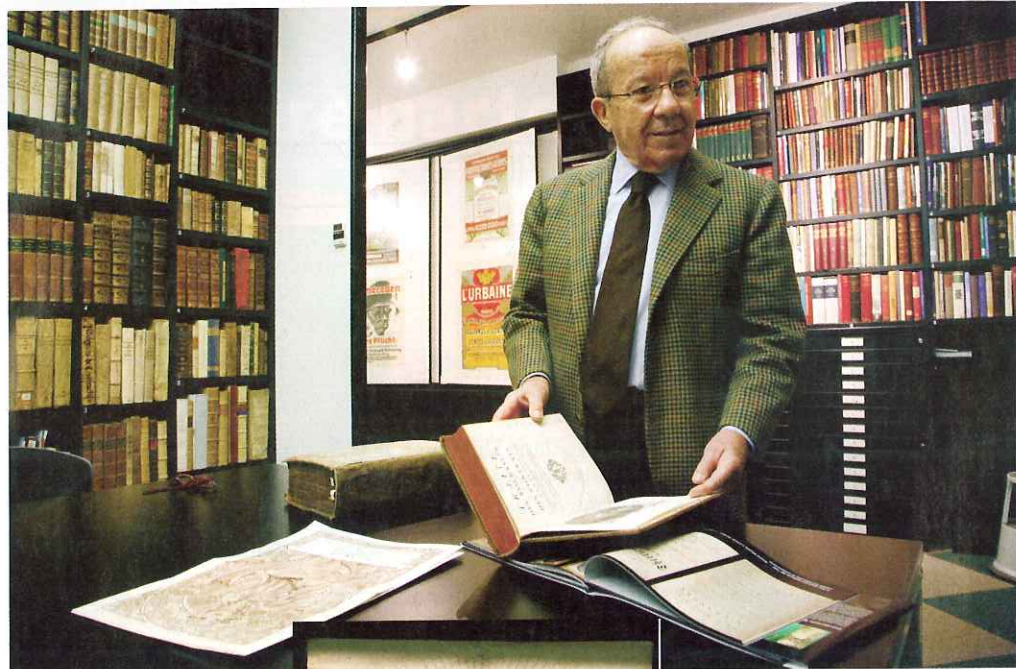
- via Alberico-Albricci, 8, à Milan
- Métro Duomo ou Missori
- Tel. (0) 39 02 85 57 247
- www.bibliotecamansutti.it
- biblio@mansutti.it
- ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 18 h
- entrée gratuite

L'adresse est connue des seuls initiés. En plein cœur de Milan, non loin du Dôme, dans un bâtiment austère de l'après-guerre, au n° 8 de la via Albricci. Derrière une porte en bois du premier étage, se cache un musée-bibliothèque entièrement consacré à l'assurance. Unique en son genre, il rassemble l'un des fonds les plus importants au monde, ainsi que divers objets attachant à « la matière », comme la nomme simplement Francesco Mansutti, qui a passé plus d'un demi-siècle à réunir patiemment cet incroyable trésor. Le regard vif derrière ses lunettes rondes, le courtois septuagénaire vous reçoit avec chaleur en vous entraînant

sans ambages vers ses vieux grimoires. Lorsqu'il ouvre avec précaution les traités aux pages jaunies du xvi<sup>e</sup> siècle retraçant les tous débuts de l'assurance, la magie opère.

### Un manuscrit du xv<sup>e</sup> siècle

Le visiteur profane se fait aussitôt happer par la passion contagieuse de ce bibliophile, tombé dans l'assurance au berceau, qui multiplie à l'envi les anecdotes, intarissable sur le sujet. « Je suis viscéralement curieux de tout ce qui a trait à l'histoire de cette profession. J'ai eu le coup de foudre un jour, en tombant sur de très vieux livres à Florence », résume-t-il. Aujourd'hui, sa

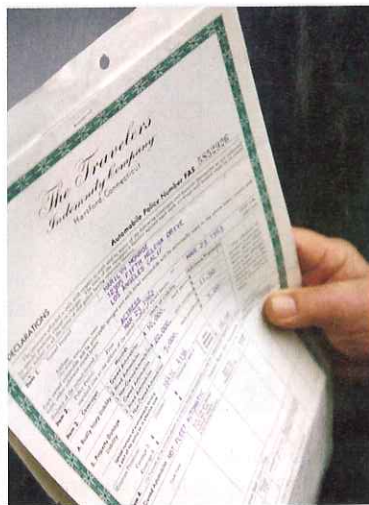


Entre le XVIII<sup>e</sup> siècle et 1950, les plaques émaillées de lait, bronze ou céramique étaient clouées sur les édifices par les compagnies qui les assuraient. Au-delà de la publicité, cela permettait aux équipes de pompiers recrutées par les compagnies de repérer plus vite les bâtiments assurés à sauver.



Filiale italienne de la compagnie française La Paternelle, la Paterna choisit, tout comme sa maison mère, le logo rassurant de Dieu le Père.

Cette police entièrement manuscrite date de 1582. Elle a été stipulée à Londres par un marchand, Bartolomeo Corsini, pour protéger l'expédition d'un chargement jusqu'au port italien de Livorno.



PHOTOS SIMIS LAUS

Pièce insolite, cette police contractée auprès de la compagnie Travelers par Marilyn Monroe, « actresse », à Los Angeles, le 23 mars 1962, cinq mois avant sa mort, assurant pour 16,50 dollars la star au volant de n'importe quel véhicule.



# Assurance

La bibliothèque compte plus de 5 000 volumes, allant des débuts de l'imprimerie à nos jours, des textes historiques aux essais techniques contemporains, en balayant tous les secteurs : droit, commerce, transport, santé, économie, social et même mathématiques.

Le plus vieux manuscrit de la bibliothèque Mansutti date de 1470. Figure aussi en bonne place le tout premier livre consacré à « la matière », « De Assesurationibus et Sponsonibus Mercatorum », du Portugais Pedro Santerna, dont la valeur est estimée autour de 20 000 €. Publié en latin en 1552, il énonçait avec simplicité le principe fondamental sur lequel repose

le contrat d'assurances : la bonne foi ! « Avant, on trouvait ce genre de documents assez facilement chez les bouquinistes. Puis, la source s'est tarie et j'ai commencé à écumer les librairies spécialisées dans les livres anciens. Je surveille aussi les ventes aux enchères les plus importantes. Parfois, les universités me font parvenir des doublons. »

Parmi ses pièces fortes, le premier traité de droit commercial, « De Mercatura » de Benvenuto Stracca, dont il possède la première édition de 1553 et l'une de 1622, le « Traité des assurances et des contrats à la grosse » de Balthazar-Marie Emerigon de 1783 ou, encore, le célèbre « Ars Conjectandi », du Suisse Jaques Bernoulli (édition 1713), sur le calcul des probabilités, qui côtoie « The Doctrine of Chances » (doctrine des hasards appliquée aux problèmes de probabilités de la vie, des pensions viagères, etc.), ouvrage publié en anglais au XVIII<sup>e</sup> par le

mathématicien français Abraham De Moivre, considéré comme l'un des pionniers constructeurs de l'assurance moderne.

## Les Français riches s'assuraient pour être exemptés

Au détour des étagères se dévoilent quelques textes insolites, tels que « les Incendies célèbres », de Maxime Petit, un manuscrit sur vélin de San Bernardino sur « l'Usure et l'Assurance », thème fort débattu au Moyen Âge, mais aussi une thèse sur « le Suicide dans les assurances » ainsi qu'un almanach de Mickey, avec Oncle Picsou dans le rôle de l'assureur. Autre curiosité, cette action émise en 1838 par la Società Privilegiata Pontificia di Assicurazioni, une compagnie créée par le pape Grégoire XVI, visiblement intéressé par le marché des assurances. Le musée réunit aussi une précieuse collection de 2 500 polices ...



SARIS LALAS

Les affiches vont du XVIII<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle. Certaines, de la main de grands illustrateurs tels que Mucha, Dudovich, Gino Boccasile, de style liberty ou art nouveau, rivalisent de fantaisie et d'humour ou jouent sur un impact direct comme sur cette affiche allemande des années trente, où un soldat appelle ses camarades à défendre leur famille en s'assurant.

... d'assurances allant de 1564 à la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Provenant de tous les coins du monde (Europe, Chine, Irak, Inde, États-Unis, etc.), ce patrimoine dresse un tableau inédit de notre histoire et des coutumes de chaque pays vues par la lorgnette de l'assurance. « Nous avons, par exemple, un type de police qui existait uniquement en France et qui permettait dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle aux plus riches d'éviter d'être appelés aux armes. L'assurance payait en effet une indemnité à des volontaires disposés à les remplacer, illustre le collectionneur. Toujours sur la France,

**LA BIBLIOTHÈQUE EN CHIFFRES**

En 1996, est créée la bibliothèque Mansutti, avec la publication du premier catalogue « Quaderni di sicurtà ». Depuis 2004, elle est gérée, sous la houlette de l'archiviste Marina Bonomelli, par la Fondation Mansutti, à laquelle Francesco Mansutti a légué sa collection et ses archives. À cette occasion, le fonds des livres a été évalué à 500 000 €. Certains traités du XVI<sup>e</sup> siècle atteignent 20 000 €. Aujourd'hui, le musée-bibliothèque est constitué de 5 000 livres, 2 500 polices, plus de 250 affiches et 426 plaques émaillées.

nous avons une série importante de polices contractées à Saint-Malo au XVIII<sup>e</sup> siècle par des armateurs qui allaient pêcher la morue à Terre-Neuve, au Canada. »

**Quand les assureurs comptaient sur la clémence divine**

Autres latitudes, autres priorités. À Cuba, les assureurs du XIX<sup>e</sup> siècle s'étaient spécialisés dans « la vie des esclaves », tandis que, sur la petite île de Malte, une centaine de compagnies rivalisaient pour assurer les navires marchands en partance de La Vallette. Plus près de nous, le musée nous apprend qu'au siècle dernier la protection contre la grêle était un important fonds de commerce pour les compagnies. Mais pas seulement. La Réunion française garantissait « contre les vols et les détournements de toute nature », tandis que l'Italienne Fondiaria assurait « les duels, les risques de voyage et le suicide involontaire » (sic).

« Au départ, les polices étaient écrites à la main. Il s'agissait de contrats privés que souscrivaient mutuellement entre eux les marchands, notamment génois, toscans et vénitiens. Il faut attendre le début du XVII<sup>e</sup> siècle pour trouver les premiers formulaires imprimés et le début du XVIII<sup>e</sup> pour que se constituent les premières compagnies réunissant des capitaux, explique

**TÉMOIGNAGE D'UN VISITEUR**

**Franco Caldera**

directeur de la filiale milanaise de l'Ania (association des assureurs italiens)

« Découvrir ces polices manuscrites du XVI<sup>e</sup> siècle, parvenues intactes jusqu'à nous, est impressionnant. Cette collection, qui nous plonge dans l'histoire des assurances, est vraiment étonnante. Tout comme le fait de trouver, dans notre milieu focalisé sur la rentabilité et les résultats financiers, un entrepreneur davantage poussé par des logiques de nature culturelle comme Francesco Mansutti. Je lui dis "chapeau !" Non seulement il finance à lui seul cette collection, mais il en a fait don à sa fondation. Et ce qu'il nous livre aujourd'hui est une expérience unique. J'ai été frappé par l'importance du fonds, l'excellent état des documents et le soin avec lequel la bibliothécaire, Marina Bonomelli, a recensé toute cette masse de matériel. Sans parler des affiches, aux couleurs vives véhiculant des messages clairs, d'un très fort impact. J'invite les communicateurs de nos compagnies à faire un tour par ce musée. Ils y gagneraient certainement ! »



Francesco Mansutti. Beaucoup pensent que l'assurance est née en Angleterre. C'est faux ! Les contrats d'assurances sont issus des commerces des villes portuaires italiennes. L'un des tout premiers contrats a été conclu en 1343 par Francesco Datini, un marchand de Florence, qui s'appuyait sur le port de Pise. » Certaines de ces anciennes polices sont de véritables œuvres d'art avec des enluminures ou des dessins inspirés de la mythologie. Mais très vite, ce sont les Anglais qui se distinguent par la richesse des décorations sur leurs contrats en format extra-large. L'invocation à Dieu est souvent utilisée. Et il n'est pas rare de trouver en introduction des formules comme celle-ci datant de 1791 : « Au nom de Dieu et de la Sainte Vierge, que Dieu conduise le tout à bon sauvement. » Y compris pour assurer en l'an 1800... dix caisses d'opium transférées de Calcutta à Shanghai pour 14 000 roupies, « In The Name of God » ! Et lorsqu'un marchand estimait pouvoir se passer de l'assureur, il se contentait d'indiquer sur ses documents : « Ici, il suffit d'allumer dix cierges », comme le rapporte, amusé, Francesco Mansutti, avant d'achever son tour, en refermant la porte sur ce monde inconnu et fascinant de l'assurance.

■ DOMINIQUE MURET, À MILAN